La chirurgie ambulatoire reste insuffisamment développée - seulement 4 opérations chirurgicales sur 10 sont effectuées en ambulatoire contre 8 sur 10 aux Etats-Unis - et mal connue en France.

Dans la continuité de leur engagement conclu en décembre 2011, la HAS et l'ANAP publient ce jour un socle de connaissances sur la chirurgie ambulatoire. Cet état des lieux a un triple objectif :

mettre à disposition des professionnels de santé un état des données publiées sur la chirurgie ambulatoire,

informer les acteurs de santé
d
es enjeux et
d
es
données relatives à
la chirurgie ambulatoire et
favoriser
la construction d
es prochains outils destinés aux professionnels de santé
.

La HAS et l'ANAP se sont engagées fin 2011 sur un programme d'actions communes de trois ans dont l'objectif est
de permettre à
la France
de
combler
son retard en matière de prise en charge
en
chirurgie ambulatoire.
Par la mise à disposition d'outils et par l'accompagnement des acteurs, l
es
deux institutions
ont l'ambition de créer les conditions d
es
changement
s
culturel
s
et organisationnel
s
qui vise
nt
à faire de la chirurgie ambulatoire la prise en charge de référence.

Le présent document, socle de connaissances sur la chirurgie ambulatoire
,
constitue le premier
travail
issu de ce partenariat entre
la
HAS
et l'
ANAP.

Une base de connaissances partagées

Cet état des lieux et des connaissances réalisé à partir des données françaises et internationales a été construit pour servir de base d'informations sur l
a
quel
le
les futurs travaux de
la HAS
et
de
l'ANAP
se fonderont.

Il comprend notamment un point sur la réglementation française, la description des différentes modalités d'organisation, une analyse d
u rapport
bénéfices/risques pour les patients ainsi qu'un
état des lieux d

es modalités de financement.

Pour faciliter l'appropriation du sujet par le plus grand nombre, la HAS et l'ANAP mettent à disposition à la fois le rapport intégral, un document de synthèse et un questions/réponses destinés à donner une information simplifiée et pédagogique à chacun des acteurs du système de santé.

Les prochains travaux sur la chirurgie ambulatoire

Dans l'année à venir, la HAS et l'ANAP vont conduire une série de travaux, dont un benchmark auprès des 15 établissements de santé parmi les plus expérimentés, une analyse des risques, et une révision des critères d'éligibilité des patients à la chirurgie ambulatoire. Ces travaux

analytiques permettront d'établir des
recommandations organisationnelles
et professionnelles
et d'élaborer des outils opérationnels au service de tous les acteurs.

Ensemble, la HAS et l'ANAP veulent, avec les acteurs du système de soins, permettre à la France
de relever les défis qui l'attendent en matière de santé et
contribuer à
dessiner l'hôpital de demain.

Pour consulter les documents : www.has-sante.fr ou www.anap.fr